



République Française
Département de la Moselle

Mairie de
57810 MAIZIERES-lès-VIC

Tél/Télécopie : 03 87 86 68 57
maiziereslesvic@wanadoo.fr



Elections Municipales partielles de Maizières-Lès-Vic

Les 26 mai et 2 juin 2024 auront lieu des élections municipales partielles afin de compléter le Conseil Municipal. Trois conseillers municipaux devront être élus.

Les candidatures individuelles ou groupées sont à déposer en Sous-Préfecture à Château-Salins, avec prise de rendez-vous obligatoire à l'adresse mail suivante : nathalie.clementz@moselle.gouv.fr, par le candidat lui-même, soit par un mandataire qu'il aura désigné aux dates et aux horaires suivants :

Pour le premier tour :

- Lundi 6 mai 2024 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30,
- Mardi 7 mai 2024 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30,
- Uniquement et exceptionnellement sur rendez-vous le jeudi 9 mai 2024.

Pour le second tour :

- Lundi 27 mai 2024 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30,
- Mardi 28 mai 2024 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30.

Aucun autre mode de déclaration de candidature notamment par voie postale, par télécopie ou par messagerie électronique n'est admis.

Les candidats devront se présenter à l'antenne de la Sous-Préfecture de Château-Salins munis d'un dossier composé :

- Du formulaire cerfa 14996*03,
- D'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- De l'attestation d'inscription sur la liste électorale de la commune : soit délivrée par la mairie, soit téléchargée sur <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.

Par ailleurs, les personnes qui souhaitent participer à ce vote et qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales, peuvent le faire jusqu'au 19 avril 2024.